

Carnet de lectures

Référence : Document d'application des programmes – Littérature Cycle 3 ; collection école ; Ministère de l'Education nationale (DESCO) ; édition SCÉRÉN

Page 12 : « On évitera de faire rédiger des « fiches de lecture ». En revanche, on peut suggérer aux élèves qui le souhaitent de tenir un « carnet de lectures » ou ils notent les livres lus ». « Ces carnets relèvent évidemment du privé et ne doivent faire l'objet d'aucune exploitation collective ».....

Ce qu'il est pour l'élève :

- Un moyen de garder une trace de ses lectures, de ses réactions aux textes lus (strictement privé).
- Un support à la mémoire dans des situations de débats en classe.
- Un document sur lequel on peut prendre appui pour conseiller une lecture à un camarade.

Le carnet de lecture est avant tout mémoire individuelle, privée et éventuellement support à la communication.

On peut le rapprocher du carnet de prise de notes du poète, du créateur, sur lequel on revient à plus ou moins long terme, carnet que l'on améliore, à qui l'on donne vie au fur et à mesure de ses rencontres en lectures. Il peut être proche du carnet de voyages, dans lequel on dessine, peint, découpe, colle toute trace à garder en mémoire.

Ce qu'il ne doit pas être :

- Un passage obligé après chaque lecture
- Une fiche formelle de compte-rendu
- Un travail scolaire corrigé et / ou évalué

Mais plutôt un espace ouvert dont l'utilisation est un plaisir pour l'élève.

Comment le mettre en place ?

À la suite de la découverte d'un ouvrage de littérature en classe, on élabore avec les élèves la liste des éléments constitutifs :

- les incontournables : titre, auteur, illustrateur, éditeur, genre qui correspondent à la fiche signalétique de l'ouvrage.
 - les possibles :
- À propos d'un personnage : qui il est, ce qu'il fait, ses relations aux autres, ce qui le rend intéressant, ce que j'en pense, ce que je ferais à sa place, à qui il me fait penser, ...
 - Les questions que je me pose : sur le texte, l'écriture, l'auteur, l'histoire...
 - Une critique : ce qui me semble réussi, ce que j'aurais préféré. Pour faciliter et pour les plus jeunes, on peut proposer d'écrire sous forme d'inventaire (cf « Moi j'adore, maman déteste » de Elisabeth Brami) avec des « j'aime, j'aime pas »....
 - Des citations : des mots qui nous parlent, que l'on découvre, qui nous font rire, (merveilleux, désagréables...), un court passage ... et quelquefois pourquoi je les ai choisis.
 - Moi et le livre : le lien avec ma propre expérience. (Des passages qui m'ont fait peur, qui m'ont évoqué des souvenirs, un personnage auquel je me suis identifié....)

- À quel autre ouvrage ou situation cela me fait penser.
- Relever éventuellement les incipit (première phrase) et ou les excipit (dernière phrase) qui pourront aider soit à la mémorisation de l'enchaînement des situations, soit être prétexte à des ateliers d'écriture (continuer les histoires à partir d'un incipit ; intégrer plusieurs incipit.... dans une seule et même histoire....)

Pour les élèves ayant des difficultés à entrer dans l'écriture, J.Giasson (Les textes littéraires à l'école G.MORIN éditeur) propose de donner à choisir un début de phrase qui correspond à ce que l'enfant veut écrire à propos de sa lecture. (j'ai remarqué que ... je ne comprends pas... ça me fait penser à...)

Le carnet de lecture (petit format – poche) relève plus de la prise de notes que de la note de synthèse. L'élève peut revenir sur ses écrits, faire des ajouts, raturer. Il peut y coller la reproduction d'une illustration de l'ouvrage. En ce sens il n'est jamais clos. Pour retrouver la notion de plaisir, on précisera qu'il pourra aussi être un objet souvenir....pour lier le culturel, le littéraire et l'artistique permettre qu'il soit esthétique.....

Groupe départemental « *Littérature de jeunesse* » Vaucluse